



Cazals Manzo Pichot Saint Quentin conseille le laboratoire américain Abiomed pour le rachat de la pépite française preCARDIA



Thomas Cazals
tcazals@cazalsmanzo.com

Maxence Manzo
mmanzo@cazalsmanzo.com

Romain Pichot
rpichot@cazalsmanzo.com

Bertrand de Saint Quentin
bdesaintquentin@cazalsmanzo.com

Virginie Aidan
validan@cazalsmanzo.com

Pierre Ullmann
pullmann@cazalsmanzo.com

Xavier Colard
xcolard@cazalsmanzo.com

Paris, le 11 juin 2021

Abiomed Inc. – un acteur majeur dans les domaines de l’assistance circulatoire et de l’oxygénation – complète son portefeuille de produits avec l’acquisition de la société preCARDIA, qui a développé un cathéter et contrôleur exclusif destiné à traiter rapidement la surcharge volumique liée à l’insuffisance cardiaque en décompensation aiguë (ICDA).

Pour cette opération, Abiomed était conseillé par une équipe Franco-Américaine de Foley Hoag (Paris : Frédéric Cohen (associé), Alexandre Plas (collaborateur senior), Benjamin Bernard (collaborateur junior) ; Boston : Mark Haddad (associé)), avec Cazals Manzo Pichot Saint Quentin (Romain Pichot (associé), Céline La Rosa (fiscaliste)) et Citrin Cooperman (Paul Dailey (associé)), Tom Walsh (principal), Branden Green et Catherine Sabol (directors) pour les aspects fiscaux en France et aux Etats-Unis.

Les actionnaires de preCARDIA étaient conseillés par le cabinet d’avocats BG2V (Hervé de Kervasdoué (associé) et Audrey Prigent (collaboratrice)).

Cazals Manzo Pichot Saint Quentin est un cabinet d’avocats d’affaires dédié au droit fiscal. Ses sept associés et leurs collaborateurs accompagnent sur tous les aspects fiscaux une clientèle d’entreprises, d’investisseurs et de particuliers, tant pour leurs opérations françaises qu’internationales.

Abiomed	<u>Juridique</u> : Foley Hoag (Mark Haddad, Frédéric Cohen, Alexandre Plas, Benjamin Bernard) <u>Fiscal France</u> : Cazals Manzo Pichot Saint Quentin (Romain Pichot, Céline La Rosa) <u>Fiscal USA</u> : Citrin Cooperman (Paul Dayley, Tom Walsh, Branden Green, Catherine Sabol)
preCARDIA	<u>Juridique</u> : BG2V (Hervé de Kervasdoué, Audrey Prigent)